

COMUNIDADE CATÓLICA  
**SHALOM**

# VOLUNTEERING PROGRAM SHALOM.

[comshalom.org/volunteer](http://comshalom.org/volunteer)

life is  
a mission

COMUNIDADE CATÓLICA  
**SHALOM**  
ASSESSORIA DE PROMOÇÃO HUMANA

**PROGRAMME DE  
VOLONTARIAT  
SHALOM.**



# ANNONCE DE L'OUVERTURE DES INSCRIPTIONS AU PROGRAMME DE VOLONTARIAT DE LA COMMUNAUTÉ CATHOLIQUE SHALOM - MADAGASCAR 2019

*"Pleurer avec ceux qui pleurent, souffrir avec ceux qui souffrent ...  
voilà Ma Joie! la Joie Parfaite!"  
(Prophétie révélée au Conseil Général de la CCSH)*

La Communauté Catholique Shalom est une association privée et internationale de fidèles, reconnue par le Saint Siège, et ayant une personnalité juridique conforme aux canons 298-311 et 321-329 du Code du Droit Canonique ([Savoir plus sur la Communauté Shalom](#)). La Communauté Catholique Shalom regroupe des femmes et des hommes, mariés, célibataires laïcs, prêtres et célibataires consacrés, venant de différents pays, qui se dédient à annoncer la Bonne Nouvelle du Règne de Dieu à tous les peuples.

Afin de recevoir le don de la paix dans nos vies et de le communiquer au monde, nous devons être des instruments de consolation et de compassion de Dieu pour ceux qui manquent du pain spirituel et matériel. A travers l'évangélisation, le service et le partage authentique des biens, la communauté est ouverte à accueillir le don que sont les pauvres et identifier en eux une occasion privilégiée de servir le Seigneur lui-même par des moyens évangéliques concrets et efficaces. (ECCSh - Préambule)

Ainsi, animée par le désir de servir, la Communauté Catholique Shalom annonce l'ouverture des inscriptions au **PVS - Programme de Volontariat Shalom** sur le continent Africain, dans la ville d'**Antsiranana**, dans le nord de **Madagascar**.

## SUMÁRIO

1. Le Programme De Volontariat	05
2. Objectifs De La Mission	05
3. Requis, Profil Des Volontaires	06
4. Activités Au Cours De La Mission	07
5. Calendrier De La Mission	07
6. Frais Divers	07
7. Frais D'adhésion	08
8. Achat Du Billet D'avion	09
9. Inscriptions	09
10. Sélection Des Candidats	10
11. Liste D'attente	10
12. Les Vaccins	11
13. Considérations Finales	11

# **1 - LE PROGRAMME DE VOLONTARIAT SHALOM ET LA MISSION VERS MADAGASCAR - 2019:**

**1.1.** Le Programme de Volontariat Shalom - PVS est un programme à but non lucratif, qui accueille les personnes qui souhaitent utiliser leurs talents, qu'ils soient professionnels ou non-professionnels, pour aider les plus nécessiteux, en allant à leur rencontre et en participant pendant une durée déterminée aux travaux de promotion de la dignité humaine et de service aux plus pauvres, qui sont déjà entrepris par la Communauté Catholique Shalom sur les lieux.

**1.2.** La mission décrite dans cette annonce aura lieu à **Madagascar, en Afrique, dans la ville d'Antsiranana**

**1.3.** L'expédition servira les habitants de la ville et le/la volontaire doit être conscient que le voyage vers Antsiranana peut être long et exigeant, le/la volontaire doit être prêt à s'adapter à des endroits aux conditions de vie précaires avec un minimum d'assainissement, vivant ainsi presque la même réalité que la population local. Le/la volontaire est donc responsable de sa santé physique et psychologique nécessaires pour faire partie du groupe de l'expédition.

**1.4.** Cette expédition aura lieu au mois de novembre 2019, durant lequel les volontaires agiront et serviront la population locale selon leurs compétences et leur formations.

## **2 - OBJECTIFS DE LA MISSION:**

- I. Soutenir les plus nécessiteux, en leur apportant des aides professionnelles spécialisées, de la culture et du loisir.
- II. Offrir aux volontaires l'expérience unique et enrichissante qu'est de partir en mission, de faire une différence dans la vie de plusieurs personnes qui on en réellement besoin.
- III. Encourager la responsabilité et l'engagement sociaux, ainsi que la charité fraternelle;
- IV. Inspirer à nos volontaire le partage de talents et de la connaissance, la générosité, le service bénévole, la solidarité et l'engagement avec autrui.
- V. Permettre à chaque volontaire de participer avec leur talents aux oeuvres de promotion de l'Humanité.
- VI. Rendre fructueux le travail avec des personnes en situation de risque social et d'abandon.
- VII. Encouragez les volontaires à vivre une expérience missionnaire.

## **3 - DOCUMENTS REQUIS, PLACES DISPONIBLES ET PROFIL DES VOLONTAIRES:**

### 3.1. Pour participer à cette mission, le volontaire doit :

- a) correspondre à l'un des profils listés au point 3.3;
- b) être âgé de plus de 18 (dix-huit) ans;
- c) être disponible durant toute la durée de la mission;
- d) avoir intégralement rempli le formulaire en ligne et présente les documents demandés;
- e) payer le frais d'adhésion.

**3.2. Place disponibles:** 25 (vingt-cinq) postes vacants seront proposés, répartis selon les tableaux ci-dessous - dont 5 (cinq) postes vacants pour les personnes intéressées en général, sans exigence de performance professionnelle ou de qualification spécifique.

### 3.3. Profil des volontaires:

#### 3.3.1. Professionnels dans le domaine de la santé:

#Places	Professionnels	Rôles
2	Médecin	Consultation et soins
1	Pédiatre	Consultation et soins
1	Infirmier(ère)	Consultation et soins
1	Dentiste	Consultation et soins
1	Physiothérapeute	Consultation et soins
1	Psychologue	Consultation et soins
1	Pharmacien	Gestion de pharmacie
1	Assistant(e) social	Consultation et visite des familles

#### 3.3.2. Professionnels de l'éducation:

#Places	Professionnels	Rôles
1	Animateur	Diriger les activités avec les enfants
1	Educateur physique	Animer les activités récréatives et sportives
1	Enseignant	Diriger les activités avec les enfants
1	Biologiste	Diriger les activités sur l'éducation environnementale

#### 3.3.3. Religieux:

#Places	Professionnels	Rôles
1	Prêtre	Célébration eucharistique, confessions, sacrements, visites des familles
1	Séminariste	Aider le prêtre
1	Artiste	Animer les activités artistiques avec la musique, le théâtre et la danse
1	Musicien(ne) /chanteur(se)	Accompagner les temps de prière et de formation

### 3.3.4. Professionnels de la communication et du marketing:

#Places	Professionnels	Rôles
1	Journaliste	Conception des supports médiatiques de l'expédition
1	Photographe / Cameraman	Photographie et filmage des activités durant la mission
1	Agent de publicité	Edition des photos et vidéos et des matériels de la mission

### 3.3.5. Volontaires en général, qualification professionnelle non exigée:

#Places	Professionnels	Rôles
5	Autres	Activités spécifiques ciblées

## 4 - ACTIVITÉS AU COURS DE LA MISSION:

Le calendrier des activités qui seront réalisées durant la mission **MADAGASCAR 2019** sera publié le mois précédant l'expédition, et sera envoyé aux volontaires sélectionnés selon le point 10.5.

## 5 - CALENDRIER DE LA MISSION CHAVES-ILES 2019:

5.1. La mission débutera le **08/11/2019** avec l'arrivée des volontaires à **Antananarivo (au plus tard à 18h)** et s'achèvera le **22/11/2019** avec leur retour depuis **Antsiranana (à partir de 12h) vers leurs villes d'origine.**

5.2. Tous les volontaires doivent faire la route Antananarivo - Antsiranana ensemble, le 11/09/19, puisqu'il n'y a qu'un vol par jour.

5.3. Les activités prévues dans le calendrier (voir article 4.) seront réalisées **entre le 10/11/2019 et le 21/11/2019.**

5.4. Pour ceux qui partent du Brésil, l'itinéraire indiqué pour le voyage comprend : São Paulo - Johannesburg - Antananarivo - Antsiranana.

5.5. A Chaves, les activités auront lieu entre le **12/07/2019 et le 22/07/2019**

ACTIVITES	JOUR	HORAIRE
Arrivée à l'aéroport de Antananarivo	<b>08/11/2019</b>	<b>au plus tard 18h</b>
Trajet Antananarivo - Antsiranana	<b>09/11/2019</b>	--
Début des activités	<b>10/11/2019</b>	--
Fin des activités	<b>21/11/2019</b>	--
Retour	<b>22/11/2019</b>	<b>dès 12h</b>

## 6 - FRAIS DIVERS:

6.1. Il est de la responsabilité de chaque volontaire de payer ses propres frais de transport, billets d'avion, frais d'adhésion et transport public dans la ville d'Antsiranana pendant l'expédition ;

**6.2. Todos os gastos durante o traslado é de responsabilidade do voluntário;**

**6.2. Toutes les dépenses pendant le transfert sont à la charge du volontaire**

**6.3.** Il est recommandé que le volontaire emporte avec lui environ R\$ 1.500,00 (mille cinq cents reais), équivalent à € 350,00 (trois cent cinquante euros) ou US\$ 400,00 (quatre cents dollars), en espèces, pour d'éventuelles dépenses en transports publics, excursions touristiques, éventuelles urgences et autres dépenses qui pourraient survenir

**6.3.1.** Les montants indiqués peuvent varier selon le cours de change.

**6.4.** Pour entrer à Madagascar, le volontaire doit obtenir un visa qui coûte environ 70,00 € (soixante-dix euros), qui doit être payé par le volontaire lui-même.

## **7 - FRAIS D'ADHÉSION:**

**7.1.** L'objectif de la cotisation d'adhésion est de couvrir les frais de repas (petit-déjeuner, déjeuner et dîner) et d'hébergement du groupe durant le PVS, durant l'exercice des activités bénévoles dans la ville d'Antsiranana;

**7.2.** Le paiement de la cotisation est un critère obligatoire pour participer à l'expédition, et doit être payé aux dates définies, sous peine de retrait de la participation à l'expédition.

**7.3.** Le coût de la cotisation d'adhésion est de R\$ 1.000,00 (mille reais) par volontaire, qui peut être payé en deux (2) versements égaux, mensuels et successifs, par virement ou dépôt sur le compte suivant :

**BANCO DO BRASIL**

**ASSOCIAÇÃO SHALOM - CNPJ: 07.044.456/0001-00**

**AGÊNCIA: 1292-0 - CONTA CORRENTE: 30863-3**

**7.4.** Le candidat sélectionné pour participer au PVS - Expédition Madagascar 2019, selon l'article 10.5. de cette annonce, aura **jusqu'au 15 août 2019**, pour envoyer la preuve du paiement du **montant total** ou du **1er (premier) versement** du frais d'adhésion; la preuve du paiement du 2ème (second) versement de la cotisation doit être envoyé au plus tard le **15 Septembre 2019**.

**7.5.** La preuve de dépôt ou le virement bancaire du frais d'adhésion doit être envoyé par courrier électronique, avec l'identification appropriée du volontaire (son nom et celui de l'expédition), à l'adresse suivante: [volunteering@comshalom.org](mailto:volunteering@comshalom.org).

**7.6.** Le ou la volontaire qui n'aura pas payé son frais d'adhésion, partiellement ou intégralement, jusqu'aux dates mentionnées sera considéré(e) comme ayant retiré sa candidature, et aucun paiement déjà effectué ne lui sera remboursé. Les sommes recueillies seront versées au profit de la mission dans le lieu de destination de l'expédition.

## 8 - ACHAT DU BILLET D'AVION:

8.1. Le volontaire sélectionné conformément à l'article 10.5 doit acheter son billet indépendamment et suivant strictement les dates et horaires de début et de fin du programme de volontariat (article 5).

8.2. Lors de l'achat du billet, il relève de l'entière responsabilité du volontaire de se conformer aux horaires de départ et d'arrivée du voyage (article 5)

8.3. Le candidat selection selon l'article 10.5, doit envoyer le reçu prouvant l'achat du billet d'avion vers Macapá selon l'article 5, à l'adresse email : [volunteering@comshalom.org](mailto:volunteering@comshalom.org) et ce jusqu'au **15 Juillet 2019..**

## 9 - INSCRIPTIONS:

9.1. Avant de procéder à l'inscription, le candidat doit le attentivement ce document pour s'assurer d'être conforme aux pré-requis et d'accepter les conditions mentionnées dans le document.

9.2. L'inscription au PVS - Madagascar 2019 débutera le **3 mai 2019** et se terminera le **3 juin 2019, à 18h00**, et se fera uniquement par Internet, en utilisant le formulaire disponible à l'adresse:[https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdz2Xtc0aIXkvSbR1QgbtQgeNUglofv9DHRfMt-6wGlBlukRg/viewform?usp=sf\\_link](https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdz2Xtc0aIXkvSbR1QgbtQgeNUglofv9DHRfMt-6wGlBlukRg/viewform?usp=sf_link)

9.3. Les documents suivants devront être envoyés avec le formulaire de candidature : un CV, un document officiel d'identité avec photo, un document prouvant l'accomplissement d'études supérieures ou une attestation d'inscription en cours au sein d'un établissement d'enseignement, dans des domaines spécifiques, et qui peuvent servir à identifier le profil technique et professionnel du candidat.

9.4. Le candidat qui souhaite s'inscrire pour un poste vacant exigeant des études supérieures doivent prouver leur situation conformément à l'article 9.3., ainsi que porter son document d'identité professionnel ou une autorisation du conseil professionnel auquel il est soumis, afin qu'il puisse exercer pendant l'expédition.

9.5. La commission principale peut demander au candidat de fournir des documents additionnels jugés nécessaires.

9.6. Les membres de la communauté Shalom, de la communauté de Vie ou de la communauté d'alliance, ainsi que ceux qui participent à la Obra Shalom (œuvre Shalom), dont les "Vocacionados", peuvent s'inscrire uniquement auprès le discernement et l'accord favorable de leurs autorités supérieures. Ceci est fait en vue de ne pas compromettre les autres engagements déjà pris par le candidat.

9.6.1. Les autorités responsables de l'émission du présent avis sont:

- a) Responsable Local (RL), Coordinateur Apostolique (CAP) ou Coordinateur de la Promotion Humaine - Pour ceux qui font partie du Obra Shalom (dans une mission ou dans une promotion de l'œuvre);

b) Formateur communautaire - Pour les membres de la **communauté de vie** ou **d'Alliance**, à n'importe quel niveau de formation.

**9.6.2.** Les intéressé(e)s doivent discerner avec le/la formateur/accompagnateur(rice) qui engagera le dialogue avec les autorités mentionnées au point 9.6.1;

**9.6.3.** Pour ceux qui participent à une "Diffusion de l'œuvre", ils doivent demander l'avis des autorités (point 9.6.1) de la Mission chargées d'accompagner la "Diffusion" à laquelle ils appartiennent.

**9.6.4.** Le modèle de l'accord sera joint au formulaire d'inscription. Il doit être rempli, signé et scanné.

**9.6.5.** L'accord doit être joint et envoyé avec les autres documents.

## **10 - SÉLECTION DES CANDIDATS:**

**10.1.** Seules les candidatures dont les documents et formulaires requis sont au complet seront considérées.

**10.2.** La véracité des informations fournies dans le dossier d'inscription relève de la seule responsabilité du candidat, qui peut être civilement et / ou pénalement responsable.

**10.3.** La sélection des candidats consiste en: 1° - une analyse des formulaires; 2ème - analyse des programmes et des documents personnels; et 3°- une analyse des propositions d'activités, qui seront à caractère éliminatoire.

**10.4.** Le candidat sélectionné conformément à l'article 10.3 sera convoqué à un entretien, qui se déroulera par téléphone ou par les moyens de communication les plus viables, et sera de nature éliminatoire.

**10.4.1.** Selon le besoin, la commission centrale peut demander au candidat de se présenter à un entretien personnel dans un centre d'évangélisation de la communauté catholique de Shalom.

**10.5.** La liste des candidats sélectionnés sera publiée sur le site Internet [www.comshalom.org](http://www.comshalom.org), le **11 juin 2019**.

**10.6.** La participation du candidat sélectionné dépend de la présentation des reçus de paiement du frais d'adhésion et de l'achat du billet d'avion (article 7 et 8). Si ces documents ne sont pas fournis, le candidat sélectionné sera exclus de la sélection.

**10.7.** La décision du comité d'organisation de choisir ou non un candidat ne sera pas susceptible d'appel.

## **11 - LISTE D'ATTENTE:**

**11.1.** Une liste d'attente est formée pour contenir les noms candidats qui remplissent les critères de sélection mais qui n'ont pas été convoqués dû à la limitation des places disponibles.

**11.2.** La liste d'attente ne sera pas divulguée, mais sera utilisée en interne par le comité d'organisation.

**11.3.** En cas de retrait d'un candidat sélectionné, le comité d'organisation appellera le candidat suivant sur la liste pour occuper le poste vacant.

**11.4.** Le candidat sélectionné sur la liste d'attente recevra un courrier électronique avec de nouvelles dates limites pour se conformer aux exigences de l'appel à candidature, pour régler les frais d'adhésion et pour acheter le billet d'avion.

**11.5.** La liste d'attente ne constitue pas un critère de classement.

## **12 - LES VACCINS:**

**12.1.** Le volontaire doit mettre à jour avec les vaccins recommandés par le ministère de la santé, dont le vaccin contre la fièvre jaune, au moins 10 (dix) jours avant le début du voyage.

## **13 - CONSIDÉRATIONS FINALES:**

**13.1.** Ce n'est qu'après réception du paiement de la cotisation et de l'envoi du billet d'avion par e-mail conformément aux articles 7.5 et 8.3 que le candidat recevra un e-mail de confirmation définitive de sa participation à l'Expédition PVS - Madagascar 2019.

**13.2.** Les situations omises dans la présente annonce et les cas particuliers de bénévoles seront discutées et résolues librement par le comité organisateur, qui les divulguera ensuite aux personnes concernées

**13.3.** Il est essentiel que le volontaire soit en possession d'un passeport valide et du certificat international de vaccination délivré par l'ANVISA.

**13.4.** Logement et repas : les volontaire seront logés dans la maison des missionnaires résidant à Antsiranana.

**13.5.** Il est de l'entière responsabilité du volontaire de faire attention aux heures de départ et de retour du voyage pour l'achat des billets d'avion, ainsi que de prendre soin de ses effets personnels.

**13.6.** Nous recommandons d'apporter des vêtements légers, des répulsifs, des imperméables, de la literie, des oreillers et des articles personnels.

**13.7.** La juridiction de la Comarca de Fortaleza est par la présente élue autorité compétente pour statuer sur toute controverse ou action, ayant pour objet le présent avis et les relations qui y sont signées.

**Fortaleza, le 01 Mai 2019.**

**Paulo Victor Saraiva Sousa**

Coordinateur du Programme de Volontariat

**Jeovana Freitas Alves**

Assessora de Promoção Humana



# PROGRAMA DE VOLUNTARIADO SHALOM.

   [phcomshalom](https://www.instagram.com/phcomshalom)